

Praz-sur-Arly, le 24 mai 2018

Mobilité électrique et éclairage public performant : La commune de Praz-sur-Arly s'engage pour la transition énergétique

Ce jeudi 24 mai, Yann JACCAZ, Maire de Praz-sur-Arly, et Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - ont inauguré la borne de recharge pour véhicules électriques implantée à Praz-sur-Arly dans le cadre du réseau public du SYANE. Ils ont également présenté les projets de rénovation de l'éclairage public de la commune, réalisés avec le SYANE.

Par ses deux actions, la commune de Praz-sur-Arly affirme, aux côtés du SYANE, son engagement fort dans la transition énergétique.

D'une part, avec l'installation de la borne de recharge, la commune s'engage pour l'amélioration de la qualité de l'air et soutient le développement d'une mobilité plus durable, qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre et des particules fines.

D'autre part, avec l'engagement dans un programme pluriannuel d'investissement sur ses installations d'éclairage public, la commune agit pour réduire sa consommation énergétique, éclairer mieux et valoriser les différents espaces publics de sa commune.

1/ INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE

La borne implantée à Praz-sur-Arly est intégrée au réseau public de recharge électrique du SYANE. 150 bornes sont en cours d'études ou de déploiement sur tout le territoire de la Haute-Savoie. Engagé depuis plus de 10 ans dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE confirme, avec ce projet départemental, sa volonté d'agir, aux côtés des collectivités, en faveur de la transition énergétique.

Où recharger sa voiture électrique à Praz-sur-Arly ?

Une borne de recharge accélérée du SYANE est aujourd'hui en service sur la commune de Praz-sur-Arly. Elle est située au lieu-dit Plan Meuret, 555 route du val d'Arly.

Le montant de l'investissement d'une borne est de 13 500 € dont 3 250 € à charge de la commune.

Confort – Economie - Environnement : 3 raisons d'adopter la voiture électrique

Choisir la voiture électrique, c'est opter pour un outil de mobilité adapté aux usages du quotidien, tout en respectant l'environnement.

La voiture électrique, c'est :

- Une voiture idéale pour la plupart des trajets quotidiens, aussi bien en zone urbaine que rurale, avec un vrai confort de conduite (silence, accélération régulière...)
- Un coût d'achat comparable à celui d'un véhicule thermique (avec le bonus écologique), des frais d'entretien plus faibles et un coût de l'énergie réduit
- Aucune émission de particules fines et des émissions de gaz à effet de serre réduite

EN SAVOIR PLUS SUR LA RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES

Le réseau du SYANE : un réseau public pour la mobilité électrique en Haute-Savoie

Un réseau accessible à tous

Accessible à tout type de véhicule, les 150 futures bornes de recharge permettront aux usagers de recharger leur voiture électrique sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24.

Un service à la carte, avec ou sans abonnement

Le service est accessible avec ou sans abonnement. Plusieurs moyens de paiement sont possibles : paiement en ligne par smartphone, carte bancaire sans contact, badge abonné. Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur la quantité d'énergie délivrée : environ 4 € pour 100 km en étant abonné.

Un réseau interopérable et ouvert

Le réseau public du SYANE est ouvert aux abonnés d'autres opérateurs. A ce jour, les clients des 9 opérateurs Freshmile, ChargeMap, Sodetrel, Renault-Bosch, Mobilygreen, Newmotion, Wirelane, Digital charging solution et Duferco Energia peuvent accéder au réseau.

Réalisé dans le cadre d'un projet interdépartemental, le réseau du SYANE est membre du réseau « eborn ». Avec le badge abonné, les usagers peuvent ainsi accéder aux bornes identifiées « eborn » en Haute-Savoie, mais aussi en Ardèche, dans la Drôme, l'Isère et les Hautes-Alpes. A terme, ce réseau comptera près de 700 bornes accélérées (en 22 kW) et rapides (en 50 kW) sur l'ensemble des territoires.



Le réseau eborn a fêté ses 1 an ce mois de janvier, et compte 1091 abonnés au réseau, 31 332 charges réalisées, 247 mégawattheures consommés, 1,8 millions de kilomètres parcourus en véhicules électriques et 287 tonnes de CO2 économisées.

S'abonner ? Se recharger ? Mode d'emploi ?

www.eborn.fr

Service clients : 0 970 830 213

En savoir plus sur le réseau ?

www.syane.fr

04 50 33 50 60 - eborn@syane.fr

Chiffres clés

98 bornes du SYANE en service
(au 17 mai 2018)

150 bornes en cours d'études ou de déploiement
dans toute la Haute-Savoie

Un projet de **2,6 M€**

*Avec la participation financière des communes
de la Haute-Savoie et le concours des investissements
d'avenir de l'Etat confiés à l'ADEME*



2/ PRESENTATION DES PROJETS DE RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC

<p>Depuis 2013, la commune de Praz-sur-Arly s'est engagée avec le SYANE dans la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions pour rendre son éclairage public plus responsable et performant. Les objectifs ? Eclairer mieux tout en réduisant les consommations énergétiques et en préservant l'environnement.</p> <p>Avec 829 050 € d'investissements pour les travaux de rénovation (454 000 €) et de projets neufs (375 050 €) entre 2014 et 2018 – dont 437 400 € financés par la commune et 391 650 € financés par le SYANE–, la commune porte un programme ambitieux qui a permis aujourd'hui de réduire de 3 000 € la facture énergétique annuelle. Par ailleurs, l'utilisation de LED sur certains luminaires a permis une baisse de puissance de plus de 50%.</p> <p>Ses projets sont réalisés dans le cadre du plan d'actions « EPure » du SYANE, qui propose un accompagnement global aux communes dans leurs actions pour un éclairage public plus performant (diagnostic énergétique et technique, stratégie lumière, rénovation, maintenance et exploitation des installations).</p>	<p>Eclairage public : 4 raisons de rénové</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour un fonctionnement optimisé des installations et réduire la consommation d'énergie• Pour un éclairage de meilleure qualité et des installations plus sûres• Pour valoriser les espaces publics, donner une identité, encourager l'attractivité• Pour préserver l'environnement et lutter contre les nuisances lumineuses
---	--

2013 – 2017 : les étapes de la rénovation

- 2013 : Engagement de la commune dans un programme pluriannuel d'actions et réalisation par le SYANE d'un diagnostic énergétique et technique afin de dresser un état des lieux des installations existantes et d'identifier les actions prioritaires
- 2014 : Lancement d'une stratégie lumière : définition de prescriptions techniques, matérielles et photométriques adaptées en fonction des zones et des usages (choix des températures de couleurs, du niveau des mâts, des types de luminaires, etc.)
- 2014-2018 : Engagement de plusieurs actions sur différents secteurs identifiés (centre du village, parkings, chemins, aires de jeux, etc.) :
 - Rénovation de l'éclairage : rénovation de luminaires avec pose de matériels plus performants et plus économes en énergie
 - 2014-2015 : 1^{ère} phase de travaux de rénovation : remplacement complet des luminaires les plus vétustes et les moins performants – dont les ballons fluo, rénovation d'armoires électriques d'éclairage public, rénovation de l'éclairage de la place du village
 - 2017 : 2^{ème} phase de travaux de rénovation dans le cadre du projet intercommunal « Territoire à Energie positive pour la croissance verte » porté par la Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc : rénovation de luminaires avec des LED, modernisation des installations pour favoriser la sécurité des installations et des déplacements
 - Conception et réalisation de projets neufs d'éclairage public :
 - 2014 : mise en lumière du parking des pistes / enfouissement du réseau d'éclairage public sur les routes « Aiguille du midi » et « Belvedere »
 - 2018 : travaux en cours pour l'enfouissement des réseaux d'éclairage public (secteur de Jorrax) et pour une mise en lumière (secteur de Tirecorde)
- 2017 : Transfert de la compétence Maintenance par la commune au SYANE, avec une mise en application au 1^{er} janvier 2018

2018 : des résultats très positifs

- Forte diminution de la consommation d'énergies avec 3 000 € d'économies effectuées par an sur la facture d'électricité

- Des espaces publics mieux éclairés et délimités
 - Renforcement de l'identité, l'attractivité, la valorisation de la commune
-

Contacts presse

<p>Commune de Praz-sur-Arly</p> <p>Yann JACCAZ Maire 04 50 21 90 28 mairie@mairie-prazsurarly.fr</p>	<p>SYANE</p> <p>Virginie LEFEVRE Responsable Communication 04 50 33 59 39 v.lefevre@syane.fr</p>
---	---

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Engagé depuis plus de 10 ans dans la transition énergétique, le SYANE propose notamment, aux communes et aux territoires, des actions concrètes en faveur de la mobilité électrique, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

www.syane.fr